

**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS
D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE**

DÉPÔT D'UNE LISTE CONSTITUÉE DES CANDIDATURES (à afficher)

La liste constituée, doit être déposée au Bureau des élections de l'école pour le lundi 28 septembre ou le mardi 29 septembre 2020.

Année scolaire 2020-2021

Ecole maternelle – élémentaire (1) (2) :

Nombre de classe (s) :

Commune (3) :

Circonscription de :

Nous, soussignés, certifions sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions requises pour être candidats et les remplir toutes.

Liste présentée par

Nom	Prénom	Classe	Pour les listes d'union : fédération, union ou association locale de parents d'élèves (4)	Emargement

Représentants de cette liste auprès du directeur de l'école : Monsieur, Madame....

(1) *Rayer la mention inutile*

(2) *Nom de l'école*

(3) *Nom de la commune*

(4) *Facultatif*